

WAL FLASH

MAI 2017



commune de
Walincourt-Selvigny

Mairie Place Jean Jaurès 59127 Walincourt-Selvigny
☎ 03.27.82.70.37 ☎ 03.27.78.81.81 ✉ contact@walincourt-selvigny.fr

Modifications de circulation



Suite aux remarques de nombreux riverains se plaignant à juste titre de vitesses excessives dans la rue de la République à Walincourt-Selvigny, la commission sécurité s'est rendue sur place début avril et a décidé de modifier la circulation dans cette zone en plaçant 3 panneaux stop pour obliger les véhicules à ralentir.

En venant d'Haucourt vous devrez céder le passage à l'entrée du village aux usagers de la rue du Tour des Fermes, tout comme au niveau du Monument aux Morts

où la rue du 8 octobre 1972 devient prioritaire.

Des parcelles de jardins ouvriers sont disponibles à la location

Propriétés du CCAS de Walincourt Selvigny, plusieurs parcelles situées près de la rue du Chemin Vert sont libres. Pour plus de renseignements concernant les surfaces et tarifs de location veuillez vous rapprocher du secrétariat de mairie avant fin mai.



Modification de circulation.... encore

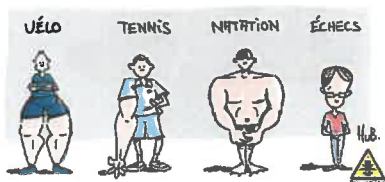
Des chicanes vont être modifiées et agrandies, rue de Caullery à Walincourt-Selvigny, afin de limiter encore la vitesse dans cette rue.



Au nombre de 2, il ne sera plus possible de se croiser en les empruntant et les véhicules devront céder le passage aux autres usagers. Une subvention au titre des amendes de police sera demandée pour la création de ces aménagements.

POUR VOTRE SANTÉ, FAITES DU SPORT!

Salle de sports



le permis de construire nous a été accordé, les travaux de rénovation de l'ancien bâtiment "Brodis" vont pouvoir commencer après obtention des subventions demandées

Travaux

Cette année le fleurissement de la commune et l'entretien des différents espaces verts, hormis les pelouses, sont effectués par le personnel communal.



Des travaux d'agrandissement d'une salle de classe à l'école Jean de La Fontaine (école maternelle) sont programmés pour juillet 2017.

La réfection du mur de clôture des bâtiments associatifs situés derrière la salle des fêtes près du boulodrome est également en cours de réalisation.



Infos diverses



La commune va équiper nos deux églises de nouveaux paratonnerres en septembre et a procédé au changement du vitrail vandalisé à l'Eglise Saint Pierre. Des dispositifs de protection des différents vitraux ont été installés.

Depuis le 1^{er} janvier, l'entretien des espaces publics passe par d'autres moyens que les produits phytosanitaires. Cette disposition de l'article 68 de la loi de transition énergétique s'impose à l'Etat, aux collectivités locales et aux établissements publics. Elle s'applique aux espaces verts, aux promenades, aux forêts et à la voirie.



Régulièrement nous devons malheureusement vous rappeler que les trottoirs sont prévus pour les piétons et ne sont pas réservés aux poubelles, aux véhicules hors emplacements de stationnements matérialisés, et enfin, ils ne doivent pas servir de trottoirs !

Le conseil municipal a voté la mise en place d'un système de surveillance par vidéo des abords du centre social, des locaux associatifs situés derrière la salle des fêtes, de la crèche et des bâtiments de l'ancienne école primaire. Après validation du projet par la préfecture les caméras seront installées.



Finances



Les comptes administratifs et de gestion 2016 ont été approuvés à l'unanimité avec un résultat de clôture en excédent de 307 369.31 €

augmentation des taxes locales

Il s'équilibre ainsi à : 1 566 507 € en investissement
et 1 717 443 € en fonctionnement.

